



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

CLASSEMENTS INTERMÉDIAIRES 2008

Deux classements intermédiaires seront effectués durant l'année 2008. Les dates retenues sont les suivantes :

Date limite de prise en compte de résultats enregistrés à la FFT	Date de mise en ligne des classements intermédiaires et mise en application
Jeudi 31 janvier 2008	Lundi 11 février 2008
Samedi 31 mai 2008	Lundi 9 juin 2008

Les règles générales de calcul sont identiques à celles de fin d'année sportive, à l'exception des dispositions spécifiques suivantes :

- Base de calcul : résultats enregistrés à la FFT à la date limite de prise en compte.
- Les échelons Promotion et 1ère Série ne sont pas concernés. Toutefois, l'accession à l'échelon Promotion est envisageable après étude de la feuille de résultats du compétiteur suite à sa demande.
- Le calcul est effectué sur un seul passage informatique, c'est-à-dire que, contrairement au calcul de fin d'année, c'est le classement d'origine des adversaires qui est pris en compte (classement au jour de la rencontre).
- Les compétiteurs peuvent, le cas échéant, accéder à un échelon supérieur, mais en aucun cas ils ne peuvent descendre.
- Il n'y a pas d'harmonisation.
- Catégories d'âges concernées (en accord avec la Direction Technique Nationale) :
 - o Classement fin janvier : 15 ans et plus.
 - o Classement fin mai : 10 ans et plus.